



vous accompagner

MSA Gironde La Prévention

Edition 2016

■ Quelles actions ? Pour qui ?



La PRÉVENTION

Un enjeu majeur pour la Santé des assurés agricoles et leur famille

Le programme de prévention du régime agricole prend en compte les objectifs prioritaires de Santé Publique. Sur le champ professionnel, il est en cohérence avec les orientations du futur plan national « Santé sécurité au travail ».

Parcours de prévention

✦ « Les Instants Santé »

C'est un **bilan de santé**, qui est proposé **gratuitement**, tous les 10 ans aux adhérents du régime agricole entre 25 et 74 ans, avec un contenu différent selon l'âge de l'assuré. Ces examens de santé sont organisés par canton. Quant aux jeunes assurés de 16 ans, ils bénéficient d'une consultation de prévention auprès de leur médecin généraliste et reçoivent en retour un **chèque sport** d'une valeur de **30 €**.



✦ *Parcours de prévention pour les personnes en situation de précarité*

La MSA met en place un dispositif **complet**, qui comprend des actions individuelles et/ou collectives : bilan de santé spécifique, prise en charge bucco-dentaire, ateliers « prendre soin de sa santé »...

✦ *Ateliers « Mettez de la santé dans votre assiette »*

Cette action de prévention permet de travailler sur trois axes essentiels : **manger équilibré à moindre coût**, créer un lieu d'échange et de convivialité, lutter contre l'isolement, respecter un budget alloué, sensibiliser au coût des produits.

Dépistage



❖ *Du cancer du sein*

Cette campagne nationale dans laquelle la MSA est engagée depuis 2003, **concerne toutes les femmes de 50 à 74 ans.**

Au **niveau local**, elle est gérée par l'AGIDECA (Association Gironde de DEpistage des Cancers), qui adresse la prise en charge aux assurées, tous les 2 ans, leur permettant ainsi la dispense d'avance de frais chez le radiologue.

❖ *Du cancer colo-rectal*

Ce dispositif cible **les hommes et les femmes de 50 à 74 ans**, invités à retirer le nouveau test de dépistage, disponible depuis juin 2015, chez leur médecin traitant. C'est également l'AGIDECA qui opère en Gironde.

❖ *Santé du pied - Surveillance de la peau*

La MSA Gironde vous accueille dans ses locaux, pour un examen gratuit, délivré par un spécialiste (podologue, dermatologue).

Modalités pratiques : se renseigner sur **le site www.msa33.fr** pour connaître précisément le jour et le lieu d'organisation de chaque évènement annuel.

❖ *Troubles des apprentissages chez l'enfant*

La MSA Gironde a piloté une action de formation des médecins généralistes, au repérage des troubles « DYS », ainsi qu'une session de sensibilisation, en direction du personnel des MFR (Maisons Familiales Rurales).

Addictions



❖ *Aide au sevrage tabagique*

La **prise en charge des substituts nicotiques** fait partie des dispositions du plan d'aide au sevrage tabagique élaboré par le Ministère de la Santé.

La MSA Gironde applique ce dispositif, en prenant en charge, sur prescription médicale, les produits concernés, dans la limite de **50 €** par bénéficiaire et par an et **150 €** pour les femmes enceintes, les bénéficiaires de la CMU-C, les patients atteints d'ALD et les jeunes entre 20 et 30 ans.

Vaccination

❖ La campagne «ROR» (Rougeole, Oreillons, Rubéole)



Le vaccin ROR est **recommandé à partir de 12 mois** pour la 1ère dose, puis entre 16 et 18 mois pour la seconde. Un courrier de sensibilisation adressé par la MSA, invite les parents à demander une prescription à leur médecin, afin d'obtenir gratuitement le vaccin (pris en charge jusqu'à 17 ans).

❖ La campagne anti-grippale

Dans le cadre de cette action nationale, la MSA délivre un **bon de prise en charge aux plus de 65 ans, à certaines personnes en ALD** (Affection Longue Durée) **et aux femmes enceintes**. Ces bénéficiaires peuvent se faire vacciner **gratuitement** contre la grippe. La campagne démarre habituellement au début de l'automne.

Prévention bucco-dentaire

❖ Plan institutionnel de prévention bucco-dentaire



Ce plan, spécifique au régime agricole, prévoit l'accompagnement dentaire à des moments importants de la vie, afin de **réduire les risques pathologiques**. Il consiste à inviter **les enfants de 3 ans** et **les personnes âgées de 65 ans**, à un bilan bucco-dentaire chez le chirurgien dentiste de leur choix.

❖ Dispositif conventionnel de prévention bucco-dentaire « M't dents »

Il s'agit d'**inviter les jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans** à consulter **gratuitement** un chirurgien dentiste pour réaliser un **bilan dentaire**. A date anniversaire, la MSA envoie un courrier de prise en charge aux jeunes concernés.

❖ Examen bucco-dentaire chez la femme enceinte

L'objectif est d'inciter les **femmes enceintes** à réaliser un examen bucco-dentaire chez un **chirurgien dentiste**, qui sera pris en charge à 100 %. Dès réception de la déclaration de grossesse, la MSA adresse un courrier d'invitation, permettant **la dispense d'avance de frais**.



✦ « *Seniors, soyez acteurs de votre santé* »

C'est le titre d'une **conférence interactive, ouverte à tous**, animée par un professionnel de santé. Elle est organisée à la demande, au sein de structures de proximité du lieu de vie et prioritairement en zone rurale.

✦ « *PEPS EUREKA* »

Ce programme **d'activation cérébrale** permet de faire travailler sa mémoire à travers des **exercices pratiques et ludiques**. C'est une méthode **d'entraînement**, pour réapprendre à apprendre, faire travailler sa mémoire et ses facultés cérébrales.

✦ « *Ateliers du Bien Vieillir* »

Ce programme répond à une préoccupation de santé publique : la prévention et **l'éducation à la santé des plus de 55 ans**. La MSA propose à des groupes de 12 personnes un accompagnement prévention sur **7 ateliers interactifs** traitant du sommeil, de l'alimentation, de l'usage des médicaments... L'objectif est de rendre les **seniors acteurs de leur santé**.

La MSA Gironde a confié à l'ASEPT 33 (Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires), le soin de mettre en place ces trois actions.

D'autres actions locales en prévention sont développées : rendez-vous sur www.asept-gironde.fr.

✦ *Prévention des accidents domestiques des personnes âgées*

Une professionnelle mandatée par la MSA réalise au domicile de la personne, un diagnostic personnalisé de son environnement intérieur et extérieur et préconise des adaptations.

✦ *Accompagnement individualisé des seniors fragiles*

L'objectif est de favoriser la socialisation des personnes âgées et de leur permettre de se maintenir au domicile dans de bonnes conditions.

Prévention du suicide en milieu agricole



❖ *Cellule pluridisciplinaire d'accompagnement*

La situation de mal être ou de détresse peut être liée à des difficultés professionnelles ou personnelles. La MSA Gironde propose différentes formes d'aide, dans le respect de la confidentialité : une écoute immédiate grâce au service téléphonique **Agri'écoute 09 69 39 29 19** et/ou un entretien spécialisé gratuit avec un psychologue (www.msa33.fr rubrique Contact), mais également des aides financières d'urgence, une évaluation des droits à prestations, ...

Education du patient

❖ « *Ateliers d'éducation thérapeutique* »

Ces séances sont ouvertes à toute personne atteinte d'une maladie cardio-vasculaire. L'objectif est d'acquérir les compétences utiles pour mieux **comprendre** et **gérer sa maladie au quotidien**. Le programme entièrement gratuit, est organisé autour de **3 ateliers de 3 heures**, animés par des **professionnels de santé**, conventionnés avec la MSA.



Santé Sécurité au Travail

Le service « Santé Sécurité au Travail » de la MSA Gironde (Médecins du travail, infirmiers et conseillers en prévention) accompagne sur le terrain les salariés et les exploitants agricoles par des actions collectives ou individuelles adaptées.

Il intervient également dans le cadre du plan « santé sécurité au travail » national. Le plan 2016-2020 sera axé sur : le risque animal bovin et la filière hippique, le risque chimique, la conception des machines et l'amélioration de la prévention des accidents de chutes de hauteur, les risques psychosociaux, la prévention des troubles musculo-squelettiques et enfin la réinsertion professionnelle agricole.



Plus d'info ? contactez nous sur :
www.msa33.fr rubrique Contact

MSA Gironde

13 rue Ferrère

33072 BORDEAUX CEDEX

tél 05 56 01 83 83

fax 05 56 79 35 98

www.msa33.fr